

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE  
ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

EMENT DE  
ES PLATE-FORMES D'ACTION

RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE

LA MISE EN OEUVRE

DU PLAN NATIONAL DE

Bujumbura - août 1999

*Ca rapport a été fait par les membres du conseil*

Ce rapport a été fait par les membres du conseil

du Fonds des Nations Unies

NUAP

pour



PAGE

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I : : Femme et Culture de la paix 4

Introduction

1. Actions menées 5

1.1 Objectif n° 1 : Apporter la femme à renouer avec

l'émergence d'une culture de la  
paix

Élargir la participation des  
femmes au processus de paix

1.2 Objectif

Réhabiliter les femmes sinistrées  
dans leur dignité morale et humaine

1.3 Objectif

CHAPITRE II : : Femme et Santé

Introduction

1. Actions menées

1.1 Objectif n° 1 : Réduire le taux de prévalence  
de la malnutrition, de  
l'anémie et de la carence  
en iode

1.2 Objectif n° 2 : Appuyer les sources locales des femmes

au cours de l'  
1985-2000

1.3 Objectif n°3 : Porter le pourcentage des femmes qui accouchent avec assistance d'une personne qualifiée de.....

le taux de prévalence .....  
ptivé de 3,5% à 7% ..... 15

1.4 Objectif n°4.....

le taux de séroprévalence .....  
..... 15

1.5 Objectif n°5.....

le dépistage et la prise  
de précoce des cancers  
oculaires et des troubles  
la ménopause. .... 15

Objectif n°6.....

assistance aux adolescentes  
femmes sinistrées ayant subi  
..... 15

Objectif n°7.....

actions spécifiques ..... 15  
Education et Formation ..... 20

des contraintes et

.....

.....

.....

.....

..... à une éducation de 5%  
..... de 2-3  
..... tous les niveaux d'enseignement) ..... 20

.....

.....

Objectif n°2 - Promouvoir l'alphabétisation  
..... des jeunes filles  
.....

.....

.....

1. Actions menées 28

1.1 Objectif n° 1 : Accroître le potentiel productif  
Des femmes par la promotion des  
Activités génératrices de revenu 28

1.2 Objectif n° 2 : Favoriser la participation des  
développement

2. Contraintes et recommandations spécifiques

CHAPITRE V : Droits de la femme et mé

Institutionnelle, charnières

Promotion 35

Introduction 35

actions menées 36

Objectif n°1 : Améliorer le statut juridique  
de la femme. 36

Objectif n°2 : Assurer l'égalité d'accès  
et la pleine participation des  
femmes à la prise de décision 38

Objectif n°3 : Créer ou renforcer les mécanismes  
institutionnels de promotion  
de la femme 41

Contraintes et recommandations spécifiques 41

CHAPITRE VI : La communication 43

Introduction 43

actions menées 43

Contraintes et recommandations spécifiques

Contraintes et recommandations

Contraintes et recommandations

Contraintes et recommandations

Contraintes et recommandations

Contraintes et recommandations

Contraintes et recommandations

Contraintes et recommandations

## INTRODUCTION

Le Burundi est un pays enclavé de la région des Grands Lacs d'une superficie de 27.834 Km<sup>2</sup> dont 2000 km<sup>2</sup> de Lacs. Il est délimité au Nord par le Rwanda, au Sud-Est par la Tanzanie et à l'Ouest par la République Démocratique du Congo (Ex-Zaire).

Avec une population estimée à 6.400.000 habitants en 1997, une densité moyenne de 240 habitants par km<sup>2</sup>, le Burundi est l'un des pays les plus surpeuplés d'Afrique.

près de 7 naissances par femme. La population double tous les 20 ans, entraînant une surexploitation des sols et une atomisation des exploitations familiales souvent inférieures à 1 ha. Avec la crise, le taux de mortalité est passé de 15 à 17 pour mille entre 1993 et 1998. L'espérance de vie varie entre 50-55 ans entre 1990-1998. Plus de 93% de la population vit de l'agriculture.

La production agricole qui contribue à 56% à la formation du PIB est tenue par les femmes, estimées à 52% de la population.

Classe parmi les pays les moins avancés, le Burundi avait en 1993 un revenu annuel par tête de 123 dollars. La situation s'est détériorée en raison de la crise socio-politique commencée en octobre 1993 à laquelle se sont ajoutés l'embargo décrété par certains pays de la sous-région et le gel de la coopération.

Le contexte politique a fortement influé sur la situation socio-économique. Plusieurs personnes se sont retrouvées déplacées ou réfugiées et leurs biens détruits. Les infrastructures socio-économiques ont été détruites. Celles qui ont échappé à la destruction sont tombées en ruine faute d'entretien.

L'évolution récente de la situation socio-économique du Burundi est marquée par la suspension de la mesure de la pauvreté. Cette mesure ne se font pas encore sentir.

en même temps qu'il participe aux négociations de paix. Le gouvernement du Burundi étudie aujourd'hui les voies et moyens en associant les grands partenaires régionaux et internationaux pour une relance économique et sociale. Une telle relance est envisagée dans des conditions extrêmement difficiles qu'un plan d'action à court terme (1998-2000) pour la mise en application a été élaboré et appliqué.

Un plan d'action de BEIJING a été élaboré et appliqué.

Ce Plan d'Action National se réfère à six domaines jugés prioritaires pour le Burundi, à savoir :

- 1. Paix et culture,
- 2. Santé
- 3. Education et formation
- 4. Lutte contre la pauvreté,

services de la forme et réalisées institutionnelles, chargés de sa  
 promotion  
 Communication

En dépit des circonstances défavorables, s'inscrire dans la stratégie mondiale en réalisant les actions suivantes :

- Participation d'une trentaine de femmes à la Conférence Mondiale sur les Femmes de 1995 (BEIJING) et de l'Organisation de séminaires d'information et de sensibilisation sur les recommandations de la Conférence

Mise sur pied du Comité National de suivi de BEIJING

La supervision du Comité National de suivi de BEIJING et de l'élaboration du Plan d'Action National pour la mise en œuvre des recommandations de la Conférence Mondiale sur les Femmes

Validation du Plan d'Action National par des techniciens de la vie nationale

Participation des femmes burundaises aux forums régionaux

Les activités ont été réalisées avec l'appui du Bureau du CNUP à Bujumbura

Le Comité National de suivi de BEIJING, le Ministère de la Femme dans ses attributions s'est reposé sur les institutions pour accomplir sa mission

Il associe et sollicite la contribution de tous les secteurs concernés par les domaines prioritaires

Les actions ont été identifiées dans la mise en application des recommandations de BEIJING

De même, des associations de femmes, certaines regroupées dans le CAPOS ont réalisé des actions dans des domaines variés intéressant la promotion de la femme

Néanmoins, ces associations connaissent des difficultés matérielles, financières et organisationnelles qui nuisent à leur développement

Les quelques ONGs internationales dont, le Centre pour les femmes basé à Bujumbura ont apporté leur pierre angulaire dans l'édification de la promotion des activités en faveur de la femme burundaise.

Enfin l'appui technique et logistique de quelques organisations internationales et des agences du système des Nations





Que ce soit au cours de ces conférences, ou dans d'autres

... sera organisée aussi, en collaboration avec l'UNIFEM, une conférence nationale sur le rôle prépondérant de la femme dans la résolution pacifique des conflits et dans l'imposition d'une culture de la paix au sein de la société burundaise aura été chaque fois mis en exergue.

Le PLAN d'action national pour la mise en application du

de BEIJING, a retenu les trois objectifs suivants :  
à et culture de la paix :

programme d'... dans le doma

- à renouer avec les valeurs favorables à la culture de la paix ;
- participation des femmes au processus de paix ;
- femmes sinistrées dans leur dignité morale et

- Amener l'émersion
- Elargir l'humanité
- Réhabilit

1. Actions.

Amener la femme à renouer avec les valeurs à l'émergence d'une culture de la

1.1 Obj... val... pai

identifier et valoriser les valeurs positives traditionnelles en rapport avec la culture de la paix au sein de la société, quelques actions ont pu être menées :

- Une étude a été élaborée en 1997 par l'UNESCO pour identifier le rôle de la femme burundaise dans la résolution pacifique des conflits en se basant sur les expériences connues dans la société traditionnelle.
- Une étude en perspective qui sera menée par l'UNIFEM, sera centrée sur l'identification de toutes les femmes ayant posé des actes remarquables dans la résolution des conflits burundais depuis l'indépendance à nos jours.

promotion des valeurs artistiques des hommes et des femmes de paix, un festival culturel national de la paix » organisé à Bujumbura en nombreuses femmes venues de diffé

1.2 Objectif n°2 : Elargir la participation des femmes au processus de paix.

Depuis 1997, le Burundi est engagé dans un processus de paix

au sein duquel les volontés intérieures et le volet externe du processus de paix sont mis en place en vue de résoudre les différends par des activités organisées tant au niveau interne qu'au niveau externe.

Il est souhaité que ce soit au niveau du dialogue politique et que ce soit au niveau des négociations de paix ouvertes à toutes les parties prenantes et trouve régulièrement l'occasion de consultation.

La femme est, nationale, bien représentée dans les structures nationales et régionales volontaristes et chaque structure nationale intègre de manière adéquate et appliquent davantage dans les multiples réunions et conférences organisées conjointement par le Gouvernement national et la société civile.

Le cadre du volet intérieur du processus de paix en catégorie « femme » est toujours considéré comme une considération lors de l'identification des participants.

Le critère « femme » est aussi considéré de manière systématique lors de l'identification des participants (modérateurs, rapporteurs) lors des conférences sur le processus de paix.

Malgré ces engagements, il se base ou persiste sur le statut de la femme non à l'occasion de débats organisés dans le cadre du dialogue politique intérieur ou le processus de paix présidé par les femmes.

Il est souhaité que les femmes participent au volet extérieur du processus de paix.

En effet, à la demande des femmes et grâce à l'intervention de certaines personnalités de la région, le « groupe femmes » a été créé depuis octobre 1998, en tant qu'observateur aux négociations interburundaises de paix qui se déroulent à Arusha en Tanzanie.

Le « groupe femmes » a pour objectif de promouvoir les associations féminines et des comités provinciaux de femmes.

Le statut de l'observateur aux négociations interburundaises de paix a pour objectifs principaux :

- de promouvoir la participation des femmes au processus de paix ;

- de promouvoir la participation des femmes au dialogue politique ;

- de promouvoir la participation des femmes aux négociations de paix ;

- de promouvoir la participation des femmes aux activités de médiation ;

- de promouvoir la participation des femmes aux activités de suivi et d'évaluation ;

- de promouvoir la participation des femmes aux activités de formation et de sensibilisation ;

..... à débattre et discuter, entre elles, sur la crise burundaise et  
leur contribution dans ce cadre

la transmission des valeurs sociales favorables à  
de tolérance et au respect des droits de l'homme

commune et des activités de les amener à atteindre une

Le PNUD et l'UNIFEM n'ont pas seulement appuyé les femmes dans leur participation aux conférences régionales et mondiales traitant des questions de la femme, il ont aussi appuyé le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme dans la mise en place des comités de femmes pour la paix et le développement au

... d'une école pour la paix qui organise les niveaux maternel et  
primaire et secondaire et après... primaire et  
l'université B

leur dignité morale et humaine

Par rapport à cet objectif, le Bureau de l'UNESCO au Burundi  
a organisé quatre séminaires régionaux de sensibilisation sur la  
culture de paix en juin 1995 en faveur des sinistrés. Elle souhaite  
voir venir dans ces rencontres davantage de femmes que d'hommes.

En effet, toutes les enquêtes menées jusque-là ont montré  
que les femmes et les enfants chefs de ménage étaient plus nombreux

et des rapatriés un ministère qui est... réinstallation des  
les effets de la crise... si un bon... de principalement  
ées en faveur des sinistrés, il convient... d'activités

## CHAPITRE II FEMME ET SANTE

### INTRODUCTION

de santé réalisées en faveur de la femme au  
 conférence de BEIJING en 1995, sont mises en œuvre  
 Ministère de la Santé Publique, mais aussi par  
 d'autres partenaires.

Ons entre autres le Ministère de l'Action  
 Promotion de la Femme, (Projet Genre et  
 e rurale) du Développement Communal, de la  
 et de la Culture, de l'Éducation Nationale  
 anification du Développement (Planification de  
 an du Ministère de la Communication (média,

lement des partenaires comme l'OMS, le FNUAP,  
 la coopération, l'UNICEF, l'ANUR, la GUT, le  
 l'UNIFEM, l'UNESCO, etc. et beaucoup d'ONGS nationales  
 et internationales œuvrant dans le secteur de la santé au BURUNDI.

Lors de la formulation du Plan d'Action National pour la  
 mise en application du programme d'action de BEIJING, les objectifs  
 devaient être fixés pour l'atténuation de la malnutrition  
 La réduction du taux de prévalence de la malnutrition  
 chronique et de la carence en lécithine chez les mères et les enfants  
 et l'augmentation du pourcentage des femmes qui ont 3 consultations  
 prénatales au cours de leur grossesse.

1. Actions menées

1.1 Objectif n°1 : Réduire le taux de prévalence de la malnutrition, de l'anémie et de la carence en iode de 5% chez les mères et les enfants d'ici l'an 2000.

Concernant le premier objectif deux stratégies ont été ajoutées : la réhabilitation nutritionnelle et l'éducation nutritionnelle.



la réduction de l'anémie chez les femmes la  
supplémentation en fer a été adoptée comme stratégie

La situation de base... la distribution systématique des compléments  
maincourris qui sont dans les programmes de soins  
nutritionnels ou aux services de consultation prénatale  
centres de santé.

Concernant la réduction des troubles dus à la carence en  
supplémentation en iode... l'iodation du sel  
adoptés comme stratégie.

Les actions suivantes ont été menées:  
protection du couple mère/enfant par la distribution de  
iodés sous forme de capsules chez  
femmes enceintes et les nourrissons dans tou  
une mise en place d'un système de contrôle de  
la formation des personnes impliquées dans  
ces troubles dus à la carence en iode, su  
iodés.

Par rapport à l'année  
il est passé de 14,2% en 1981 à 20,2% en 1982.

es années très peu de femmes  
prénatale en 1981 et 1982  
en consultation prénatale  
pour la consultation prénatale et seulement

Concernant l'état de santé de la

es de soins  
 96 et 12,2%  
 de soins et  
 à celui des  
 "accouché dans les structures de soins, app  
 (des à encore beaucoup de femmes à risque qui accouchent

les 286.672 accouchements attendus en 1998: 37.864 (13,2%) se sont déroulés dans les  
 Même si on a enregistré des progrès à ce niveau  
 en 97% car 9,1% avaient accouché dans les st

lisés dans tous les centres  
 femmes à faire au moins  
 sibilisatara car ses multiples  
 de santé communautaire  
 un développement familial

sans assistance d'un personnel  
 Des séances de sensibilisation  
 de santé du pays  
 Les centres  
 santé les  
 des centres

traditionnelles ont été tous mobilisés  
 le projet National de Santé Reproductive  
 le projet Genre et Développement en Zambie  
 ministère de l'Action Sociale et Promotion de la Femme

investis  
 au niveau de la surveillance prénatale  
 Centre de Santé Reproductive (CSR) de l'Association  
 été partiellement accueilli respectivement en 1996 et

Processus qui est du Centre de Développement  
 à l'Appuyer le Centre de Développement  
 quatre populaire de Bute  
 Centre pour les  
 ballet a été visité par 29 femmes

1.3 Objectif n°3: Porter le pourcentage des femmes  
 accouchent avec assistance d'un  
 qualifiée (y compris une accou  
 traditionnelle) de 17% à 17% d'  
 2000.

concernant les accouchements assistés  
 la grâce les efforts de sensibilisation  
 de provinces, les accoucheuses traditionnelles

crées par la matern

Cependant, un problème se pose au niveau du suivi et de la supervision de ces accoucheuses traditionnelles par les structures de soins.

Par ailleurs, ce problème d'accouchements non assistés à domicile se situe à trois niveaux essentiels que sont la communauté, le centre de santé et l'hôpital de première référence :

Les accouchements à domicile et les accoucheuses associées par le niveau de la communauté se déroulent dans un cadre marqué par la chaleur de l'environnement familial. Il n'y a pas beaucoup de horaires revêt un caractère purement social.

Le centre de santé est souvent le lieu où se trouvent les accoucheuses traditionnelles. Elles y sont souvent accompagnées par des membres de leur famille ou des amis.

- L'amélioration des compétences du personnel par la formation continue et le renforcement de l'IEC.

=====

En effet, respectivement pour les années 1996, 1997, et 1998, 214, 292 et 450 femmes ont été accueillies au Centre de Développement socio-médical (CDSS) pour recevoir des conseils sur le choix d'une contraception. 5.244 femmes pour le premier semestre de l'année en cours.

Ce qui concerne le Centre de Développement socio-médical (CDSS), les visites des femmes pour les seuls mois de mai et juin sont évaluées à 101.

**Objectif n° 5 : Réduire le taux de séroprévalence du VIH/SIDA et des MST chez les femmes à l'horizon 2000.**

La réduction du taux de prévalence du VIH/SIDA et des MST chez les femmes n'a pas été possible malgré l'ampleur des actions menées par le Gouvernement et les ONGS œuvrant au Burundi.

Des activités ont été mises en œuvre en faveur des jeunes mariées et des concubines, des femmes déplacées par le conflit armé, pour vaincre le SIDA des personnes vivant avec le VIH. L'Association Nationale des Personnes Séropositives au SIDA (ANAPS) a organisé des groupements/associations des jeunes des zones de Burumbura à l'intérieur du pays par plusieurs associations de lutte contre le SIDA. Des campagnes médiatiques ont été réalisées, notamment la campagne de mobilisation à la lutte contre le SIDA lancée en avril 1999 par le Gouvernement.

**Objectif n° 6 : Réduire le nombre de décès dus au SIDA et aux MST.**

La promotion de la prévention du SIDA en milieu scolaire et universitaire a été mise en œuvre. Des ateliers de concertation ont été organisés en matière de planification familiale. Le Centre de Développement socio-médical (CDSS) a organisé des ateliers de concertation en matière de planification familiale.

Des ateliers de concertation ont été organisés en matière de planification familiale. Le Centre de Développement socio-médical (CDSS) a organisé des ateliers de concertation en matière de planification familiale.

Jusqu'à présent, 3.330.408 ont pu être distribués aux étudiants et élèves des sinistrés qui ont été déplacés ainsi que les militaires.

Une action spécifique est menée en faveur des prostituées de Burumbura (737 personnes) qui sont également venues des préservatifs gratuits.

A cause des contraintes liées à la pauvreté, face à des partenaires qui refusent d'utiliser les préservatifs, ces femmes prostituées sont obligées d'avoir des relations sexuelles non protégées.

Le PSI forme aussi des agents sur terrain pour pérenniser la sensibilisation sur la lutte contre le SIDA dans leur milieu et les femmes constituent le tiers de ces agents.

Quant à l'amélioration de la prise en charge communautaire, en plus de la sensibilisation à l'endroit de la population, le personnel médical et paramédical a été sensibilisé lors de l'atelier de diffusion d'une étude de faisabilité des soins à domicile pour les malades atteints du SIDA. Les soins à domicile sont en cours

Concernant la fourniture des médicaments et matériels nécessaires à la prise en charge dans les structures de santé, la Banque Mondiale à travers le projet Santé et Population se charge de prendre en charge la fourniture des médicaments contre les infections opportunistes.

Les médicaments pour la promotion des soins à domicile en faveur des malades du SIDA est financé par le PNUD. Les soins vont

financé par la Banque Mondiale

au niveau de la prise en charge, soit des orphelins ou des familles vulnérables de la Société POC Women and aids in africa (SWAA BURUNDI) et Famille pour vaincre le sida (FVS) font un travail remarquable.

Pour la FVS à côté du travail quotidien de prise en charge des orphelins et de leur assistance (logement, nourriture, achat du matériel scolaire, soins de santé, encadrement, etc.) elle forme des animateurs locaux dans la lutte contre le sida dans trois provinces de l'intérieur du pays ainsi que dans la mairie de Rumonge. Sur 420 personnes déjà formées, la moitié est constituée de femmes étant donné que la FVS travaille avec des couples.

La SWAA BURUNDI quant à elle, anime régulièrement des séances d'entretien collectif des femmes atteintes par le VIH/SIDA, même temps qu'elle encadre et assiste des familles nécessiteuses.

1.6 Objectif n°5 : Assurer le dépistage et la prise en charge

présence des cancers gynécologiques

problèmes liés à la ménopause

On peut citer toutefois une sensibilisation faite par les médecins gynécologues du Centre Hospitalo-Universitaire de Kanenge à toutes les femmes qui s'y rendent en consultation gynéco-obstétricale.

Le public cible est constitué de toute femme ayant déjà fait le rapport sexuel. Les femmes à risque étant celles qui se sont mariées précocement, celles qui ont des partenaires multiples et les grandes multipares.

1.7 Objectif n°7 : Porter assistance aux adolescentes et aux femmes sinistrées ayant subi des violences

Il n'y a pas eu d'identification mais une réflexion sur la situation des Violences à l'égard de la femme dans le cadre de la lutte contre le sida. Le projet oriente ses activités vers :

la prise en charge médicale des problèmes de violence au sein des communautés et la prise en charge sociale et communautaire des problèmes de violence.

seminaires de sensibilisation sur les conséquences de la violence et la nécessité d'une lutte et d'une prévention efficaces. Le projet a été financé par le Fonds des Nations Unies pour la population et les cadres sociaux.

La mise sur pied de tous les niveaux de lutte et de prévention des violences. Prochainement, niveaux des comités et violences.

Concernant les prestataires socio-santaires à la prise en charge de violence, le projet prévoit une formation des prestataires socio-santaires à la prise en charge de violence dans les provinces de KAVANZA, KARUSUMUJINGA, NGOA et de septembre 1992.

Le projet de Santé Publique appuyé par l'OMS a réalisé 2 formations de prestataires de santé publique.

Par ailleurs les soins de santé en faveur des sinistrés rentrent dans le cadre général des soins dispensés par le Ministère de la Santé Publique. Ce dernier est appuyé dans cette tâche par le Ministère à la Réinsertion et à la Réinstallation des déplacés et

beneficiaries. Une assistance gratuite des rapatriés. Les soins médicaux. La majorité de ces médicaments et les femmes qui, à cause de la crise, se retrouvent nombreuses de familles.

actions spécifiques

2. Contraception et

istent dans ce secteur femme et santé, et lement

Des contrats sont de deux ordres

de financements, l'impact de certains programmes de lutte contre les troubles de n'ont pas été évalués

- Suite au programmes conduits à la caren

ont observées ici et là par manque de manque de oeuvres pour les importer, ce adescence de certaines maladies, comme

Aussi, des ruptures de financement mais aussi qui a pour conséquence les MST.

s culturelles, les femmes, surtout à cachent leur grossesse, ce qui surveillance de cette dernière.

- A cause des l'intérieur handicape une

l'environnement culturel limite la s dans le domaine de la planification

Dans le même réception des services familiale.

ère nécessaire d'organiser plusieurs la santé reproductive en passant par és, afin d'amorcer un changement

A cet effet, séances de sensibilisation plusieurs canaux de progressif des mentalités



FEMME EDUCATION FORMATION

CTION

La scolarisation de la fille au Burundi a commencé  
nt si on la compare à celle du garçon.

Cette situation s'explique par des raisons liées au fait que  
emps la fille, dès son jeune âge, s'occupait des activités  
alors que son frère était appelé à assumer des rôles sur

la scène publique. Elle va donc, à long terme, bénéficier d'une scolarisation par rapport à son frère. Néanmoins, du point de vue de la législation, il n'existe aucune discrimination dans le pays à son égard.

En ce domaine, il faut cependant aller

prises par le

de l'éducation

amélioration de la

Malgré ces progrès, il faut reconnaître que certaines politiques gouvernementales pour l'expansion de l'éducation générale ont profité également aux filles.

Il faut donc promouvoir l'alphabétisation pour tous, dans la mesure possible, en particulier pour les filles.

Les activités d'alphabétisation et aux métiers sont organisées par certains partenaires. Une infime minorité en profite.

Contribuer à une réduction de 50% à tous les niveaux d'enseignement.

Promouvoir l'alphabétisation pour les femmes et les femmes rurales.

Faciliter l'accès des femmes à l'enseignement des métiers et à la formation permanente.

## 1. Actions menées

1.1 Objectif n°1 : Contribuer à une réduction de 5% des disparités de « genre » à tous les niveaux d'enseignement d'ici l'an 2000.

ñ Le Ministre de l'Éducation Nationale a désigné une Conseillère au Cabinet chargée de la question de la scolarisation des filles.

ñ Les campagnes de scolarisation universelle menées ces deux dernières années ont permis de relever le taux de scolarisation général, ce qui a un impact évident sur la scolarisation des filles.

ñ Auparavant la mixité des sexes et la double vacation des locaux avaient permis une avancée remarquable dans le système scolaire burundais.

Le tableau suivant montre que les provinces scolarisées en général (Gujumbura Mairie, Buzuri et Muramba) ont aussi celles qui assurent un meilleur encadrement pour le

Tal

Alphonse de  
 Alphonse de  
 Alphonse de

Pro

Age  
 Sexe  
 Statut  
 Niveau  
 Scolarité

Age brut  
 Taux net  
 Scolarité

10  
 11  
 12  
 13  
 14  
 15  
 16

BUJ

84,89

10

17,97

MOI

65,64

11

15,78

MOR

64,46

12

12,66

BUJ

59,38

13

6,15

MAR

58,95

14

29,76

GIT

55,78

15

57,51

BUJ

50,76

16

11,20

ROU

49,68

17

11,14

CAN

39,85

18

37,14

NGC

33,29

19

40,89

KAL

28,80

20

35,35

RUT

27,63

21

27,21

MUJ

24,58

22

25,05

KIF

21,76

23

24,15

CIP

17,11

24

20,47

KAF

9,11

25

18,6

MOJ

42,63

26

18,55

SOJ

12,78

27

12,78

IGI

12,19

28

12,19

INJ

8,37

29

5,74

ITN

5,31

30

25,71

KIS

4,98

31

25,71

JAN

3,87

32

25,71

REN

5,50

33

25,71

LOT

1,89

34

25,71

LOT

1,89

35

25,71

LOT

1,89

36

25,71

LOT

1,89

37

25,71

LOT

1,89

38

25,71

LOT

1,89

39

25,71

LOT

1,89

40

25,71

LOT

1,89

41

25,71

LOT

1,89

42

25,71

LOT

1,89

43

25,71

LOT

1,89

44

25,71

LOT

1,89

45

25,71

LOT

1,89

46

25,71

LOT

1,89

47

25,71

LOT

1,89

48

25,71

LOT

1,89

49

25,71

LOT

1,89

50

25,71

LOT

1,89

51

25,71

LOT

1,89

52

25,71

LOT

1,89

53

25,71

LOT

1,89

54

25,71

LOT

1,89

55

25,71

LOT

1,89

56

25,71

LOT

1,89

57

25,71

LOT

1,89

58

25,71

LOT

1,89

59

25,71

LOT

1,89

60

25,71

LOT

1,89

61

25,71

LOT

1,89

62

25,71

LOT

1,89

63

25,71

LOT

1,89

64

25,71

LOT

1,89

65

25,71

LOT

1,89

66

25,71

LOT

1,89

67

25,71

LOT

1,89

68

25,71

LOT

1,89

69

25,71

LOT

1,89

70

25,71

LOT

1,89

71

25,71

LOT

1,89

72

25,71

LOT

1,89

73

25,71

LOT

1,89

74

25,71

LOT

1,89

75

25,71

LOT

1,89

76

25,71

LOT

1,89

77

25,71

LOT

1,89

78

25,71

LOT

1,89

79

25,71

LOT

1,89

80

25,71

LOT

1,89

81

25,71

LOT

1,89

82

25,71

LOT

1,89

83

25,71

LOT

1,89

84

25,71

LOT

1,89

85

25,71

LOT

1,89

86

25,71

LOT

1,89

87

25,71

LOT

1,89

88

25,71

LOT

Au niveau secondaire général, pédagogique et technique, la proportion des filles, en 1999, est de 46% et pour l'enseignement technique, elle est de 50%.

Le taux brut de scolarisation au secondaire général et pédagogique est de 8%.

Filles	: 7%
Garçons	: 9%

A l'Université, le taux brut de scolarisation est de 1,02%

Filles	: 0,5%
Garçons	: 1,5%

Pour les études de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles à l'étranger, de 1995 à nos jours, seulement une vingtaine de filles et de femmes ont pu en profiter. Les raisons évoquées face à cette situation seraient un manque d'engouement pour ce genre d'études dû principalement pour le

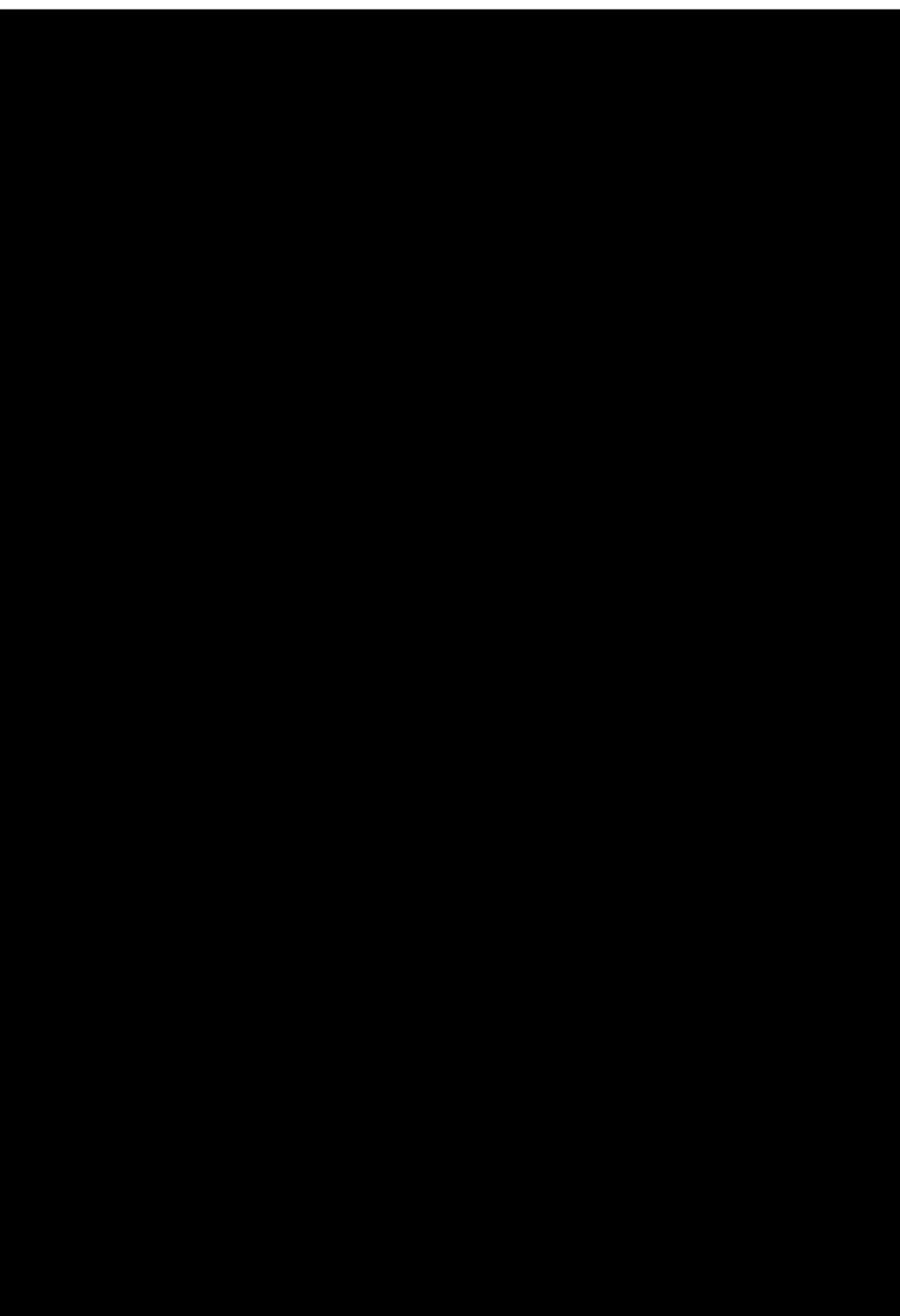
fait que les femmes n'aimeraient pas être en famille.

Celles qui poursuivent les études de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles de l'Université du Burundi qui sont formées à l'étranger afin de faire ca

un écart subsiste entre les filles et les garçons. Il est important si on prend en compte les différentes filières comme à l'Université. Les filles sont très présentes dans les sections scientifiques.

Néanmoins, la politique de mise en œuvre communale, mesure prise pour développer l'éducation au niveau du secondaire, a été beaucoup bénéfique pour les filles parce qu'elles y sont majoritaires. Les deux tableaux des effectifs des collèges inférieurs respectivement pour les années 1998 et 1999.





Au niveau des partenaires, les Centres Yaga-Mukama ont contribué à la scolarisation des filles car ce réseau de formation de base compte 60% de filles.

En effet, en 1996, sur 182.878 élèves, on dénombrait 105.881 filles et seulement 76.997 garçons.

Par ailleurs, la naissance de l'Association des Femmes Educatrices (AFEM) au mois de février 1999 vient répondre à la promotion de la scolarisation des filles. Cette association a été élaborée par les membres du réseau Yaga-Mukama de tous les partenaires. Elle a pour objectif de sensibiliser et de plaider en faveur de la scolarisation des filles. Elle constituera une part prépondérante dans le processus de promotion de la scolarisation des filles. Aussi, une étude sociologique et quantitative sera menée sur la scolarisation des filles au Burundi afin d'identifier les lacunes et les obstacles existant entre les sexes et tous les obstacles qui empêchent la scolarisation de la fille, y compris les cas de grossesse précoce.

Le Burundi participe au Programme d'Orientation des Femmes Educatrices (POFE) qui vise à promouvoir la scolarisation des filles.

La sensibilisation par le Service National d'alphabétisation (SNA) ainsi que des activités d'alphabétisation fonctionnelle ont été menées et visaient les hommes et les femmes indistinctement.

En plus des manuels existants au SNA, des manuels d'Alphabétisation fonctionnelle viennent d'être rédigés dans le cadre du projet UNESCO-PEER, après une étude du milieu qui a permis de dégager les problèmes prioritaires de la population burundaise en matière d'alphabétisation.

Enfin, le SNA envisage d'élaborer un Plan National d'alphabétisation qui sera une référence pour tous les intervenants qui s'occupent de ce secteur.

Principalement deux associations mènent des activités d'alphabétisation en faveur des jeunes filles et des femmes.

Il s'agit de IGAA (Association pour la promotion du bien-être de l'enfant et de la mère) et de ABANYIKI. Deux Centres de Développement Séminaire (CDS) Basés à Ruyigi et Cankuzo font la promotion des non-scolarisés ainsi que les alphabétisation en faveur des femmes.

IGAA agit dans 9 centres des quartiers pays. Cette association utilise 20 alphabétisateurs, dont 18 femmes et 2 hommes. 419 femmes et 20 hommes participent aux séances d'alphabétisation.

IGAA mène des activités d'alphabétisation en milieu péri-urbain et à l'intérieur des villes. Elle dispose de 20 alphabétisateurs, dont 18 femmes et 2 hommes. 419 femmes et 20 hommes participent aux séances d'alphabétisation.

ABANYIKI regroupe des femmes du quartier pour la promotion de l'alphabétisation en milieu rural.

ABANYIKI, Association née en 1985, est une association populaire de Kinama et de Kirundi. Elle dispose de 20 membres alphabétisateurs.

BNRC Le Bureau National de l'Enseignement Catholique organise des séances d'alphabétisation et encadre un public large de filles et de garçons non scolarisés, déscolarisés et des adultes. En effet, il dispose de 3.000 alphabétisateurs dont 130 femmes et 2.870 hommes. Pour l'année 1999, les alphabétisants sont au nombre de 300.

Les alphabétisants sont au nombre de 300. Les alphabétisateurs sont des femmes et sont au nombre de 20.

Centres de Développement Rural RUYIGI encadre 117 alphabétisateurs dont la majorité sont des femmes. Ces alphabétisateurs sont répartis dans 11 centres de développement rural pour l'alphabétisation. Huit autres centres viennent d'être ouverts à Cankuzo quant à eux mènent une activité similaire à travers des centres d'alphabétisation qui encadrent 300 apprenants par an.

Le Bureau National de l'Enseignement Catholique organise des séances d'alphabétisation et encadre un public large de filles et de garçons non scolarisés, déscolarisés et des adultes. En effet, il dispose de 3.000 alphabétisateurs dont 130 femmes et 2.870 hommes. Pour l'année 1999, les alphabétisants sont au nombre de 300.

Partenaires comme Action-AID à RUYIGI, EVA à KARUSI développent des activités de sensibilisation et d'encadrement en matière d'alphabétisation.

Partenaires comme Action-AID à RUYIGI, EVA à KARUSI développent des activités de sensibilisation et d'encadrement en matière d'alphabétisation.

Partenaires comme Action-AID à RUYIGI, EVA à KARUSI développent des activités de sensibilisation et d'encadrement en matière d'alphabétisation.







## CHAPITRE IV FEMME ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### INTRODUCTION

Le BURUNDI est classé parmi les pays les plus pauvres de la planète. D'après le rapport mondial sur le développement humain de 1998, le BURUNDI est classé 169<sup>ème</sup> mondial sur 174 selon le PIB, du point de vue revenu est 170<sup>ème</sup> du point de vue humain. Avec la

on assiste à une dégradation des conditions de vie en milieu rural. Les raisons de la baisse de la production agricole et celle des prix réels aux producteurs, en effet, depuis 1993, les pertes variant entre 5 et 10% pendant que la population augmentait. Quant aux prix réels aux producteurs de cultures de rente (café, coton), ils ont chuté de près de 35%.

En milieu urbain, le nombre de pauvres s'est fortement accru. Le revenu moyen des ménages pauvres des villes ne représentait en 1998 que 78% du seuil de pauvreté contre 91,2% en 1992 selon le Rapport National de Développement Humain Durable 1999.

Les femmes constituent la partie de la population la plus touchée par la pauvreté. Bien qu'elles représentent 27% de la population totale active occupée par l'agriculture, elles n'ont que de faibles revenus monétaires et sont encore peu représentées dans les emplois rémunérés du secteur formel.

Le minimum de revenu dont elles disposent est tiré de leurs activités de gestion de petites unités de production agricole artisanale ou du commerce.

Le problème d'accès au crédit se pose en termes de manque d'informations et de capacité de remboursement suite au manque de revenus suffisants. Ce revenu est due à certaines causes structurelles comme le niveau de formation de la femme, le cadre institutionnel qui n'est pas favorable à l'épanouissement de la femme, la faible performance des activités du secteur informel.

Le plan d'action national pour la mise en application du Programme d'action de BRUVIS s'est fixé deux objectifs majeurs pour améliorer la situation économique de la femme. Namment, en 2001 et 2002

à accroître le potentiel productif des femmes et la promotion de leurs activités génératrices de revenus.

Par conséquent, le gouvernement a lancé un programme de développement.

Quelques actions s'inscrivant dans le cadre de ce programme ont été mises en œuvre. Elles ont été financées par le gouvernement, en accord avec les OIES et par les ONG Internationales et nationales.

## 1. Actions menées

### 1.1 Objectifs n° 1 : Accroître le potentiel productif des femmes par la promotion des activités génératrices de revenus.

#### Actions du Gouvernement

à Le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme à travers le Département de la Promotion de la Femme et les 5 CDF (Centre de Développement Familial) oeuvrant en

différentes régions de la République. Les femmes pour ces dispositions. Les CDF les derniers ont bénéficié de petits crédits grâce à l'appui du FNUAP, du FIDA et de l'UNESCO.

Le Département de la Promotion de la Femme

Au mois de Janvier 1997, le Département de la Promotion de la Femme en collaboration avec le Comité National de Suivi de

- Le projet Genre et Développement en Zone Rurale

le projet encadre la population rurale des provinces CANKUZO, RUTANA, MURAMBYA et la reproduction. A partir de janvier 1995, le projet met en œuvre des activités génératrices de revenu dans ses activités.

sc mettre ensemble, légaliser leur association (élaboration des statuts, procédures d'agrément), démarrer une activité productive (conseils de gestion, crédits, acheminement vers d'autres bailleurs de fonds, bien gérer leur activité, formation des membres des comités de gestion, techniques simples de gestion, accompagnement dans la recherche d'intrants, de conseils spécialisés ou de marché d'écoulement de leur production.

Le projet a financé la formation de la femme (FNUD/UNIFEM) en cours de formulation et dont le démarrage est prévu pour le mois de septembre 1999. s'inscrit largement dans le plan d'action

national de mise en œuvre de la stratégie de Beijing.

Les activités prévues sur 2 ans prévoient:

le renforcement de quelques structures d'encadrement technique déjà opérationnelles en matière de gestion et de micro-crédits (Ministère de l'Action sociale et de la Promotion de la femme, projets et ONGS intégrant le genre dans leurs activités);

la mise à disposition d'un fonds de garantie de 150.000 dollars américains en faveur des crédits qui sont accordés aux femmes dans le cadre de ce projet;

l'organisation d'un circuit d'écoulement des produits des femmes;

la formation des femmes en technique de production de

de novembre 1998, le Ministère de l'Action sociale et de la Promotion de la femme a créé une cellule d'encadrement des femmes artisanes

le cadre de ce projet, le suivi de la promotion de la femme, les femmes encadrées et les femmes ont été engagées pour encadrer les femmes et les activités piscicoles.



Pour les adductions d'eau potable par exemple l'impact a été :

des distances parcourues par les femmes et les enfants pour aller chercher l'eau, ce qui a permis de dégager plus de temps pour les activités économiques et domestiques.	La réduction remarquable du chômage au Zimbabwe.
de dysenterie bacillaire et de typhoïde.	l'amélioration de la santé de la population.
l'hygiène corporelle et des vêtements des enfants.	par les infrastructures par :

l'impact des actions est perdu par :

- l'absence de l'analphabétisme
- l'accroissement des effectifs des enfants scolarisés
- la réduction des trajets parcourus par les enfants pour se rendre à l'école
- les collèges communaux

Réduction sensible des trajets parcourus pour les élèves mais encore plus sans la construction de ces collèges. Les élèves auraient dû arrêter la scolarisation en 6<sup>ème</sup> primaire.

infrastructures de santé : l'impact perdu se situe sur la réduction des trajets parcourus par les malades d'adultes.

l'égalité des interventions permettant aux femmes de développer une activité rentable.

le projet a été financé par le DGT et a été achevé en août 1990. Il a permis de voler pour la promotion de la femme en milieu rural.

**Actions des Associations Féminines**

Des actions positives ont été mises en œuvre par les femmes dans le district de Bulawayo, au Zimbabwe, en 1988. Les associations de femmes ont été créées et ont permis de développer des activités rentables.

internationales. Des actions positives ont été mises en œuvre par les femmes dans le district de Bulawayo, au Zimbabwe, en 1988.

Les associations à caractère productif sont nombreuses à travers tout le pays. Toutefois les associations ou ONGS qui octroient des micros-crédits sont concentrées en ville et surtout à

Le tableau ci-après résume quelques associations et ONGS

APPEF	CRCM	SWAN	CFM
4.150			
7.882	29.742	134	
10.785	101.289		
21.755	124.277	1.603	1.080
	54.359	482	

	Tontine ROHERO	Dufashanye KININDO
1996	6.900	502
1997	10.710	693
1998	13.850	1.417
1999	11.750	

Les résultats obtenus sont encore faibles en regard aux besoins des bénéficiaires tant en milieu urbain que rural.

Pour pouvoir mobiliser l'épargne et servir un plus grand nombre de femmes en crédit, l'association pour la Promotion Economique « APPEF » a créée en Octobre 1997 une Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel (CECM).

Les résultats obtenus par la CECM en trois mois de fonctionnement démontrent qu'il y a un besoin dans le domaine du micro-crédit.

En cours	Nombre de crédits distribués	Montant crédit	Membres
Dépôts à la fin de l'année			
1996	14.404	166	62
1997	101.289	134	674
1998	124.277	1.603	1.080
1999 (juin)	54.359	482	

Les sources de fonds pour la distribution du crédit proviennent de l'épargne de ses membres et des lignes de crédit de la Banque.

Une ONG nationale pour la lutte contre la pauvreté financée par le gouvernement et les donateurs étrangers.



Le mouvement des tontines s'intensifie, aujourd'hui, il existe presque dans tous les quartiers une tontine dont le nombre des membres maximum est limité à 60 femmes.

D'autres initiatives d'ONGS féminines promues par les églises notamment le SNEB, appuient la femme dans la promotion des activités génératrices de revenu.

Des associations féminines comme SWAA BURUNDI, ABUSEF

Les ONGS internationales comme OXFAM, Centre pour les Femmes etc.

Le Centre pour les femmes pour le renforcement des activités

Associations ou d'autres at

Associations Femminines

1.2 Objectif 2 et 3 Favoriser le développement

lutte contre la pauvreté de

à travers le pro

Les différents p

notamment les départements

Le BURUNDI a parti

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio

Le BURUNDI a abilité une réunio



CHAPITRE V DROITS DE LA FEMME ET MECANISMES  
INSTITUTIONNELS CHARGES DE LA PROMOTION

INTRODUCTION

3) niveau régional et national, les lois de base s'inspirent  
 Mais il est toujours à mise en application ou n'évolue pas à un rythme satisfaisant  
 les femmes sont sous représentées  
 prise de décision et à tous les niveaux de  
 Les gouvernements participants à l'  
 sur les femmes de BEIJING en 1995 se

## 1. Les actions menées

### 1.1 Objectif n°1 : Améliorer le statut juridique de la femme.

Le plan d'action du Ministère de la Justice a inscrit dans son chronogramme, l'adoption du code des successions, des régimes matrimoniaux et libéralités au mois d'avril 2000.

Une commission chargée d'élaborer le document vient d'être mise sur pied par le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Elle

comporte des membres des ONGS féminines. La question de la femme dans ses attributions de la propriété familiale » dans un accordant une place de



1.2 Objectif n°2 : Assurer l'égalité d'accès et la pleine participation des femmes à la prise de décision .

... à la sensibilisation des décideurs politiques sur la nécessité de prendre en compte la représentativité des femmes dans les ... de prise de décisions et les organes consultatifs ... une tâche de forte importance. Les femmes burundaises ont comoré. Aussi lors de leur rencontre avec les décideurs, elles ne ratent pas l'occasion d'exprimer cette revendication.

C'est à ce prix que le nombre de femmes participant aux négociations inter-burundaises de paix à Arusha a été relevé. Un groupe « femme » y a été admis, tardivement. Il garde cependant le statut



Taux de participation de la femme au pouvoir judiciaire

Postes	Total	Hommes	Femmes	% Femmes
Conseil Supérieur de la magistrature	13	10	3	23,7
Cours constitutionnelle	7	4	3	42
Magistrats Cour Suprême et cours des comptes	15	12	3	20
Magistrats parquets généraux près la Cours				

Magistrats parquets de la République	38	23	15	23,7
Magistrats Cour d'Appel et Cour Administrative	31	15	16	27,8
Magistrats Tribunaux Supérieurs	102	87	15	14,7
Magistrats Tribunaux de	20	257	24	



1.3 Objectifs n°3 : Créer ou renforcer les mécanismes institutionnels de promotion de la femme.

S'agissant du renforcement des mécanismes institutionnels de promotion de la femme, les actions réalisées restent faibles.

Le BURUNDI dispose d'un Ministère ayant en charge la promotion de la femme. Les structures appelées « Centres communautaires de base » sont présentes dans toutes les provinces. Elles ont pour but de couvrir tout le pays à l'échelle locale. Le Ministère de l'Action sociale et de la Promotion humaine va bientôt mettre sur pied une stratégie sur le genre et le développement. Il se devra en outre de promouvoir les recommandations des femmes burundaises.

Le Ministère qui parlera les femmes par association et aussi suffisamment dans les commissions de l'Assemblée Nationale et intéressant la femme.

2. Contraintes et recommandations spécifiques

La lenteur observée dans la réalisation des opérations soulève ci-après et des recommandations :

- Contraintes :
  - \* indisponibilité de VO ressources nécessaires humaine que financière;
  - \* les priorités des po...
- Les ressources humaines compétentes Ministère en charge de la Promotion femme sont peu nombreuses.



## CHAPITRE VI LA COMMUNICATION

### INTRODUCTION

La communication doit être comprise comme une stratégie horizontale pour la réalisation du Plan d'Action National de suivi

En effet, la stratégie de l'information, l'éducation, la communication, la sensibilisation, revêtent dans chaque domaine

à Organisation par le projet Genre et Développement en Zone Rurale de séminaires de formation et des journées de réflexion sur le thème Genre, Population et Développement :

Une session de formation a été organisée à Bujumbura à l'intention des cadres du Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme. Cinq séminaires de réflexion de 4 jours ont été organisés en faveur des cadres provinciaux à Ngozi (une session en 1996 et une autre en 1998), Cankuzo (1997), Rutana (1997) et Muramvya (1998).

à Réalisation de pièces de théâtre radiophoniques sur la question de l'égalité des genres.

à Centre de documentation du CAFOB (Collectif des Associations et ONGs Féminines) et à la disposition des femmes et de leurs

et leur diffusion des émissions télévisées et  
r tous les domaines prioritaires identifiés dans

et une émission animée trois fois par semaine  
trois fois à la radio en français et en kirundi).  
émissions ont été réalisées et diffusées sur des  
ec les domaines prioritaires.

émission y Femme et Média réalisée avec  
permet aux associations et ONGs féminines d'être  
et de diffuser leurs propres informations

#### 1.2 Les actions spécifiques à chaque domaine

Le Programme National  
ONGs appuyées par  
(information, éduca  
information de la p  
reproduction intégr  
actions ont été mène

des animateurs communica  
sociale, dont la majorité sont des femmes, ont  
formation leur a permis de sensibiliser la popu  
et les femmes en particulier en faveur de l'all  
la maternité à moindre risques, la femme et le  
de la femme en matière de santé de la reproduct  
des mères et des nourrissons, la vaccination etc

♦ les mêmes thèmes ont été intégrés dans  
d'enseignement primaire et secondaire, de  
sensibiliser les jeunes scolarisés

♦ 117 guides et 13 393 scouts ont également été

la santé de la reproduction a été mis sur pied. Ce travail étroitement travaillé avec le Projet IEC du ministère

recueillement produ

on a été produit et distribué.

du matériel de sens

ur des femmes sur les avantages des  
-natales et sur la lutte contre le

des jeux concours  
consultations pré  
SIDA ont été organ

nt  
le  
es  
ka  
à

Des missions de sensibilisation sur le travail en assoc  
été menées et des cassettes audio et vidéo ont été réalisées  
vulgariser les résultats de ces campagnes. Dans ce domaine  
thèmes ont été abordés à savoir :

\* Inarugo au Burundi : Intambanyi zibuzura umukeruye  
kw'iterambere (La femme au Burundi : l'ob  
l'épanouissement de la femme)

Province ANZANI et le rôle des  
associations féminines  
pour la promotion socio-économique de la

associations féminines  
de la femme

Instruments de lutte contre la pauvreté  
pour la promotion économique de la femme

Les niches  
de l'asst

vanya ukene - la femme dans la lutte contre la

Umukeruz  
pauvreté

articles sont souvent publiés sur les thèmes

des émissions  
relatifs

travailleurs de revenu

Au travail  
Au travail

structures d'appui des femmes comme les tontines,  
mutuelles d'épargne et de crédit

Au travail  
les caisses

accès au crédit

l'informa  
l'introdu

technologies améliorées

l'introdu

active à la scolarisation des filles et  
des femmes ont été réalisées

1.2.3 Educat  
des émissi  
l'alphabétis

produits dans le but de souligner l'impact de l'éducation de la fille sur son futur statut de femme.

Le CIEP (Centre d'Information et d'Education en matière de Population), avec l'appui du FNUAP a prévu dans son plan d'action 1990-2003, une action de plaidoyer en faveur de la scolarisation de la petite fille.

#### 1.2.4 Femme et recherche de la paix

Il existe des tranches d'émissions sur la recherche de la paix prévues à la Radio-Télévision Nationale et des radios privées. Ces programmes ne s'adressent pas particulièrement à la femme. Néanmoins, le Magazine de la Femme, émission programmée 3 fois la semaine à la radio et à la télévision développe des thèmes relatifs

au rôle de la femme dans le retour de la paix ;

la part de la femme dans le processus de paix, dans la réconciliation et la reconstruction du pays...

Le Centre pour Femmes avec Studio Jambo ont produit de nombreuses magazines radiophoniques encourageant la réconciliation et le développement d'une culture de paix : *Sankwa Giru Iyo Uya n'yo Uja*

*Amasanganywe* au delà de la guerre. *Itaka n'Jambo*, *Isi Fe*

*Umubanyi nwe muriyango*...

Toutes ces émissions cherchent à favoriser un plus grand dialogue

une meilleure compréhension mutuelle au sein de la population

#### 1.2.5 Droite de la femme et des mécanismes institutionnels

Des émissions radio diffusées ont été réalisées sur divers thèmes notamment :

la femme burundaise et ses droits ;

les problèmes de successions et les solutions à y apporter

la place de la femme en famille et sur le plan juridique

la répartition des tâches ménagères entre l'homme et la femme

Dans le domaine de la lutte contre les violences à l'égard

des femmes, les émissions ont permis de sensibiliser la population et de susciter des débats. Elles ont également permis de recueillir des témoignages et des suggestions des femmes. Les émissions ont été réalisées en collaboration avec les associations de femmes et les autorités locales. Les émissions ont été diffusées sur les radios nationales et provinciales. Les émissions ont été réalisées en français, en kirundi et en anglais. Les émissions ont été réalisées en collaboration avec les associations de femmes et les autorités locales. Les émissions ont été diffusées sur les radios nationales et provinciales. Les émissions ont été réalisées en français, en kirundi et en anglais.

Le CIEP, avec l'appui du FNUAP, a prévu dans son plan d'action 1990-2003, une action de plaidoyer en faveur de la scolarisation de la petite fille. Cette action vise à sensibiliser les parents et les autorités locales sur l'importance de l'éducation de la fille. Le CIEP a également prévu de mettre en place des programmes de formation pour les enseignants et les parents. Le CIEP a également prévu de mettre en place des programmes de formation pour les jeunes filles. Le CIEP a également prévu de mettre en place des programmes de formation pour les jeunes femmes. Le CIEP a également prévu de mettre en place des programmes de formation pour les jeunes femmes. Le CIEP a également prévu de mettre en place des programmes de formation pour les jeunes femmes.

substantiellement encore des inégalités

2. Les contraintes et recommandations spécifiques

et matériels en quantité pour la réalisation du plan	Le manque de moyens suffisants ;
te les descentes à l'intérieur	Le manque de moyens d'action en général ;
port avec les thèmes pré-cités BEIJING.	La crise qui perdure et du pays.
a niveau national et provincial faire participer les hommes en	Le manque de documentation ou d'autres sur la Confé
	Il faudrait organiser des sur les questions des femme vue de combattre les stéré

ET LES RECOMMANDATIONS

CHAPITRE VII LES CONTRAINTES GENERALES

ion nationale a révélé des contraintes et difficultés identifiées dans la mise en exécution du plan d'action national de suivi des recommandations de BEIJING, des recommandations sont formulées en direction des partenaires intéressés au premier chef par la question de la promotion de la femme.

1. Les contraintes

l'absence de base de données constantes du Ministère de l'action sociale et femme est un handicap à l'évaluation de la mise en application du Plan d'at	à
Le manque de coordination des acteurs différents domaines retenus par les	à

Gouvernement, associations... claire et cohérente des diverses initiatives en faveur des femmes limitent la visibilité de l'impact des actions menées.

5. Avec l'embargo et le gel de la coopération, les bailleurs de fonds et ONGS internationales se sont orientés vers les actions purement humanitaires ; par conséquent, il y a eu ralentissement et parfois arrêt des réalisations des activités entamées. Les conditions de vie de la population en général et des déplacés vivant dans les camps des sinistrés en particulier ont continué à se dégrader.

En niveau, le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme dispose des ressources humaines et des moyens matériels et financiers insuffisants, d'où des difficultés de mettre en application le plan d'action coordonné toutes les initiatives entreprises par différents intervenants dans les divers domaines.

Les femmes sont sous représentées lors de l'élaboration des politiques. Le rôle de la femme dans le développement social n'est pas souvent pris en compte.

Les conditions socio-économiques restent essentiellement défavorables, la situation économique et sociale est difficile, la situation économique et sociale est difficile, la situation économique et sociale est difficile.

Recommandations

1. Au Gouvernement :

Créer un Conseil National de la femme qui servirait de canaliser, d'orienter et d'assurer le suivi des aspirations de la femme burundaise ;

Participer les femmes dans la formulation des politiques de développement et définir une politique claire et cohérente qui prend suffisamment en compte tous les besoins des femmes dans les différents domaines ;

Appuyer les structures d'encadrement des secteurs intéressant la femme (crédit, santé, éducation...) et les doter d'un budget annuel sous réserve qu'elles aient un programme d'activités clair et cohérent ;

Créer une base de données conjointement par le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme avec

2. I  
AU N



les Associations et ONGS Féminines et le Comité inter-  
agences des Nations Unies sur le « genre » ;

le financement des programmes intéressant la femme

aux Associations et ONGS

ñ Aux bailleurs de fonds

- Plaidoyer pour la reprise de la coopération avec le BURUNDI et assurer un financement plus substantiel et mieux orienté en faveur des activités des femmes ainsi que l'encadrement technique nécessaire.

ñ Aux ONGS internationales

- Elaborer des politiques d'assistance relatives aux activités des femmes et s'associer, en partenariat, avec les associations et ONGS Féminines burundaises